



Projet Pédagogique 2016 – 2017 / Péri-scolaire Alsh « Espace Jeunes » Ville de Janzé



I. Le contexte

Présentation de l'environnement



La commune de Janzé en Ile et Vilaine fait partie de la communauté des communes de la Roche aux fées. C'est une commune qui regroupe 8300 habitants.

La structure Espace Jeunes accueille des jeunes âgés de 11 à 15 ans. Celle-ci doit favoriser le dialogue entre les jeunes et les adultes.

Elle vise à :

- *Développer leur sens civique*
- *Développer le respect des autres et des biens*
- *Veiller à ce que les jeunes agissent de manière citoyenne dans la vie quotidienne*
- *Prévenir les conduites à risque*
- *Permettre aux jeunes de s'exprimer sans violence*

Présentation du lieu

L'espace jeunes se situe à l'intérieur de la ferme de l'Yve, 14 allée de l'Yve. La salle est récente puisque la rénovation du bâtiment date de 2008.



Les loisirs collectifs représentent pour les enfants et les adolescents une aventure intéressante. Cette expérience contribue au développement de leur personne. Dans une société marquée aujourd'hui par de profondes inégalités et la banalisation des phénomènes d'exclusion, les centres de vacances et de loisirs doivent rester un moyen pour tous d'accéder aux vacances et aux loisirs. Dans ce cadre-là, ils sont des lieux irremplaçables d'éducation à la vie sociale et culturelle. Il s'agit pour nous de promouvoir :

- la vie personnelle s'enrichit de la vie du groupe,
- le respect du rythme de chacun,
- l'expression de ses choix, prendre des initiatives, exercer des responsabilités,
- des activités diversifiées à des niveaux différents,
- la sécurité physique, affective des publics est partie intégrante du projet pédagogique.

À travers tout cela, l'on peut vivre des expériences, des relations, des apprentissages de qualité. Les fonctions de l'animateur sont à la fois techniques et pédagogiques. Elles doivent être assumées, de la prévision à la réalisation et au bilan. Elles supposent :

- de prendre en compte chaque personne comme individu à part entière, et donc de développer ses propres facultés d'écoute et d'observation,
- de partager des moments de vie collective et d'activité dans le respect et la promotion de la démocratie,
- d'apporter les éléments nécessaires à la découverte, à l'aventure, au progrès de la personne,
- de prendre en compte l'environnement avec l'ambition de permettre aux enfants et aux jeunes de se l'approprier,
- d'accompagner les enfants et les jeunes dans la construction de leurs savoirs et de leur vie personnelle.

Les différents publics

Les jeunes sont âgés de 11 à 15 ans. La plupart des jeunes se connaissent, et/ou ont croisés des frateries. Ils vivent dans une ville de 8500 habitants et fréquentent ou ont fréquenté les mêmes établissements scolaires. On constate deux formes de fréquentations chez les lycéens :

- ✚ pendant les vacances scolaires, les ados viennent de manière ponctuelle et ne se fixent pas sur une activité particulière mais plus sur un besoin d'échange entre eux et l'adulte d'où l'importance d'accompagner les jeunes sur tous les temps de vie de la structure.
- ✚ Les collégiens ont, pour la plupart, fréquenté le centre de loisirs et/ou ont profité de la passerelle (mise en place en 2013) pour s'intégrer sur la structure. Une mixité de genre est visible avec une dominance plus masculine.
- ✚ Les pré-adolescents ont des besoins spécifiques qu'il est important de prendre en compte dans l'organisation de la vie collective et dans les activités.

- + - Le besoin d'autonomie : selon les tranches d'âges, l'autonomie s'acquiert et ne se décrète pas. L'accompagnement des jeunes doit être balisé par des consignes favorisant l'expression de soi pour que les jeunes envisagent de faire des choix. Il s'agit pour le jeune d'être acteur de son action et d'avoir le sentiment d'en être l'initiateur.
- + Ils ont besoin de sentir que l'on mette à leur disposition des outils d'aide à la décision afin que l'équipe d'animation soit complémentaire au cadre fixé par les familles.
- + - Le besoin de responsabilisation : les publics fréquentant l'espace jeunes ont un besoin de reconnaissance, de sentir qu'on leur fait confiance et qu'ils sont capables de mener à bien leurs envies, leurs désirs.
- + - Le besoin d'appartenance et de référence : A différents niveaux, les jeunes construisent leur identité, se forgent une personnalité et ont envie de sentir qu'ils appartiennent à une communauté en qui ils ont confiance. Avoir un lieu autre, complémentaire de l'école et de l'espace familial va leur permettre de se retrouver entre copains et d'apprendre à vivre ensemble. La référence doit se distinguer selon les besoins et attentes des différents publics.

Moyens humains

La commune met à disposition une directrice et une animatrice (si + de 12 présents) sur les temps d'accueil à l'année.

En ce concerne le profil de l'animateur il devra être sensibilisé aux connaissances suivantes :

- Capacité à communiquer
- Connaissances du public pré-adolescent, adolescent (généralités, préoccupations...)
- Connaissances des techniques d'animation
- Connaissances des pratiques sportives
- Connaissances des obligations en matière de sécurité
- Connaissances des règles des premiers soins
- Avoir des qualités d'écoute
- Avoir des qualités d'adaptation

- Etre disponible
- Etre sérieux
- Etre ponctuel
- Etre enthousiaste
- Etre force de proposition en matière d'activité
- Mettre en place et conduire des activités traditionnelles et aussi celles qui sortent de l'ordinaire.

L'intérêt de ce document réside dans la mise en œuvre de notre démarche pédagogique, plus que dans la description détaillée de toutes les activités. Les intentions de l'équipe sont à mettre au regard d'objectifs découlant du projet éducatif de l'organisateur. Les moyens d'y répondre se réfèrent :

- aux connaissances des publics dans leurs caractéristiques, besoins, attentes
- aux compétences de l'équipe d'animation
- les modes de participations, des principes citoyens des droits et des devoirs sont régis par les principes de l'éducation populaire : vivre ensemble, agir collectivement dans le processus démocratique

II. Les objectifs pédagogiques

A partir de ces objectifs en découlent des objectifs opérationnels et des moyens.

Favoriser le respect mutuel, la coopération et l'entraide :

- négocier les règles de vie au quotidien
- poser des repères sur les modes de proposition et de prises de décision collectives
- accompagner les jeunes dans la préparation d'activités en autonomie
- fixer des objectifs et des limites individuelles et collectives

Favoriser la participation et aider les jeunes à se responsabiliser

- organiser des moments de débats et de régulation, proposer des outils d'aide à la décision et participation

- permettre le choix des activités en proposant des modes d'inscription adaptés
- informer sur la nature, le déroulement de l'activité pour favoriser la prise d'initiative et le respect de ses engagements

Faire découvrir un environnement habituel et inhabituel et permettre aux jeunes d'agir sur ce qui l'entoure :

- proposer des activités liées au milieu naturel, social et culturel
- favoriser la rencontre, l'échange, la négociation dans la relation aux autres jeunes et aux adultes

Vivre la collectivité en respectant les rythmes et besoins de vie quotidienne des jeunes

- reconnaître leur besoin de repos, de farniente et d'activités non organisées
- aider les jeunes à respecter les lieux, le matériel et son environnement humain
- sensibiliser aux besoins d'équilibre alimentaire, d'activités physiques diversifiées dans le cadre des connaissances sur l'hygiène et la santé

Favoriser l'autonomie, l'ouverture d'esprit et la curiosité

- accompagner les jeunes dans la recherche, l'élaboration, la gestion de projets
- sensibiliser les jeunes à de nouvelles pratiques d'activités culturelles, sportives, numériques
- susciter, aménager des espaces de pratiques d'activités, développer des outils d'aide à la décision pour favoriser la prise d'initiative

Faciliter l'implication des familles

- proposer des temps de rencontre opportuns
- associer certains parents aux activités pratiquées (par exemple les sorties)
- informer de la vie de la structure

III. Le relationnel

Equipe / enfants

- Mise en place d'un climat de confiance, responsabilisation de l'ado, complicité....
- La négociation des règles de vie au quotidien avec les mineurs suppose de trouver du temps dans la journée, de les aider à exprimer leurs attentes, de respecter la parole donnée et, pour les animateurs, d'être en mesure d'explicitier certaines mesures prises (interdiction de fumer, horaires fixés à l'avance...)
- Ecoute des deux côtés, l'adultes n'a pas toujours « le monopole de la vérité »...
- « Sauf cas d'urgence », éviter de donner des ordres et d'employer un ton autoritaire. Il s'agit de faire autorité et de ne pas être autoritariste

Equipe / équipe

- Mise en place d'une communication permanente
- Se valoriser les uns les autres
- Ne pas se contredire devant un enfant
- Se soutenir, s'entraider
- Se former, proposer des temps de réflexions à la mise en œuvre du projet pédagogique

Enfants / enfants

- Comprendre et accepter l'autre sans le discriminer
- Mise en place de différents temps d'échange, de discussions
- Règlement de conflit passant par la discussion et non la violence

IV. L'Organisation

Lieux et horaires

L'accueil des jeunes se fait à l'espace jeunes, ferme de l'Yve. Sa capacité d'accueil est de 24 jeunes.

L'espace jeunes est ouvert le mercredi à partir de 12h30 pour les jeunes qui souhaitent se restaurer après la fermeture du collège. Un animateur est présent pour accueillir et accompagner les jeunes sur ce temps de restauration.

La structure est ouverte pour les autres jeunes de 14h à 18h30.

En cas de sorties ces créneaux sont susceptibles d'être modifiés : départ de sorties avancées selon destination.

Les locaux bénéficient :

- + De deux grandes salles accueillant des canapés, babyfoot, table de tennis de table, d'un billard, d'un bar et d'une sono
- + Les toilettes sont différenciés masculin/féminin
- + D'une cuisine
- + D'un bureau pour l'équipe d'animation
- + D'armoires pour la documentation, le matériel fongible, jeux, matériel sportif

Inscription / adhésion

L'espace jeunes est ouvert aux 11 ans jusqu'à 15 ans. Les inscriptions se font auprès de l'équipe d'animation.

Une feuille regroupant tous les renseignements concernant l'enfant devra obligatoirement être remplie et renouvelée chaque année scolaire afin de permettre une remise à jour régulière du fichier jeune.

Tout changement de situation et de coordonnées doit obligatoirement être signalé par écrit auprès de l'équipe d'animation.

Une autorisation parentale est à remplir et à donner aux animateurs pour les déplacements et sorties.

L'adhésion est de 11,75€ pour les résidents de Janzé et 17€ pour les extérieurs-es.

Transport

Pour les sorties, nous pouvons :

- + réserver une voiture 7 places auprès du Pôle Territoire de Janzé
- + réserver un minibus auprès de la communauté de communes du Pays de la Roche aux Fées

Les activités

Le projet pédagogique vise à préciser quelles seront les activités proposées et compatibles avec les capacités des mineurs. Les activités tiennent compte :

- + de l'environnement local : naturel (chemins pédestres, zones boisées), des équipements culturels et sportifs (bibliothèque, salles de sport, city stade).
- + des textes relatifs à la pratique de certaines activités physiques en ACM. Il existe différents types de pratiques (détente, découverte, apprentissage) et différents encadrements (prestataires avec des compétences spécifiques : compagnies de spectacles, établissements culturels).
- + Certains jeunes ont besoin de se fixer sur un thème d'activités qui les emmènera à s'imprégner du fonctionnement, de son implication afin d'éviter, pour les plus jeunes, l'effet « zapping ». Pour les plus grands, il en revient à l'équipe de proposer un cadre dans lequel ils peuvent s'épanouir entre paires.
- + Nous essayons de mettre en place certaines valeurs pédagogiques à travers le choix et la programmation de certaines activités (sorties payantes ou gratuites, différents tournois, des soirées à thèmes ou repas.....) proposées et mises en place avec les jeunes. Nous veillons à garantir : les rythmes veille-sommeil, besoins physiologiques, besoins de repères affectifs.

Les partenaires

La commune met à disposition : des locaux (environ 200 m2 et du matériel fixe (table de tennis de table, babyfoot, billard, canapés, sono).

L'espace jeunes a des partenaires institutionnels privilégiés :

- ✚ DDCSPP : déclaration règlementaire de l'espace jeunes, conseil et formation
- ✚ Communauté de Communes du Pays de la Roche aux Fées : soutien logistique, formation, présence au sein de la ferme de l'Yve d'un P.I.J permettant notamment de faire du lien avec les plus de 16 ans concernant les jobs d'été, et plus largement dans la mise en place de projets de prévention.
- ✚ CAF : subventions de fonctionnement et d'aide à la prise ne charge de séjours pour les familles.

V. Le Budget

Les recettes

- ✚ L'adhésion pour l'année 2016/2017 est de 11,75 € par enfant résidant sur la commune et de 17€ pour les extérieurs-es
- ✚ Une participation financière supplémentaire sera demandée dans le cadre de sorties spécifiques.
- ✚ Une liste des participants sera établie en fonction du plafond de places disponibles.

Paiement

Le paiement de l'adhésion est à faire par facturation au trésor public

Le paiement des participations financières concernant certaines activités s'effectueront par facturation au trésor public.

Les dépenses

- ✚ Activités : la direction fera attention à limiter les actions dites de consommation (sans que les jeunes ne participent à son élaboration).
- ✚ Transport : nous utiliserons au maximum le minibus. Un tarif préférentiel concernant des covoiturages a été mis en place par la communauté de communes.

VI. L'évaluation.

L'évaluation sera faite de manière continue sur la structure. Cela va permettre de juger l'efficacité des actions menées par rapport aux objectifs.

Evaluation quantitative

- Nombre de participants à la vie quotidienne
- Nombre de participants aux tâches ménagères
- Nombre de participants aux activités
- Comptabilité
- Forum

Evaluation qualitative

- Entretien avec les animateurs
- Entretien avec les responsables (mairie)
- Dialogue avec les différents partenaires
- Dialogue avec les jeunes
- Dialogue avec les parents

VII. Conclusion

Le projet pédagogique donne sens aux initiatives et projets de l'équipe d'animation autant qu'à l'organisation de la vie quotidienne. Il les inscrit dans une démarche pédagogique conforme aux orientations de l'organisateur.

En rapport aux objectifs fixés, l'équipe d'animation doit être au maximum à l'écoute des jeunes et de leur entourage. En fonction de leurs demandes, leurs attentes et des possibilités, le planning peut évoluer et être remanié.

Notre but est simple : remplir notre rôle éducatif et que les projets soient une réussite, avec de bons retours des jeunes, familles et divers interlocuteurs...